

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 17 AVRIL 2015**

Présents : Mmes : BOYAT Sylvie et DWORAK Bogéna

Mrs : BOINNARD Cyril, CONVERSET Jacques, CURT Patrick, DELERCE Olivier, DUPONT Eric,
MENOUD Julien, MORAND Jean Claude et MUDRY Stéphane.

Excusé : Mr JOSSERAND Jean-François.

Sylvie BOYAT et Olivier DELERCE se sont proposés comme secrétaires de séance qui s'ouvre à 19h30.

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 20 mars 2015.

1. Mot du Maire :

Le Maire Jean Claude MORAND remercie les secrétaires et présente l'ordre du jour.

2. Compte rendu de la réunion 'Sentiers' :

Le Maire Jean Claude MORAND informe le CM qu'une réunion avec la commission forêt/environnement s'est tenue à 18h00 en Mairie de Seytroux avec la présence de Gilbert PEILLEX et Lidwine GLEIZES , membres de la CCHC pour faire le point sur les sentiers.

Tous les sentiers qui étaient entretenus jusque là par la CCHC continueront de l'être.

3. Point sur l'urbanisme :

- Certificats d'Urbanisme :

- Office Notarial de St Jean d'Aulps

Lieu-dit : « Seytroux »

Références cadastrales : A 2496 – 2606

Objet : Vente Hodgson - Fopp / Fitzsimmons

Avis : Favorable en respectant les observations données.

- MUDRY née DELERCE Marie-Thérèse

Lieu-dit : « Cu du Clos »

Références cadastrales : A 1448 – 1447

Objet : Vente d'un terrain

Observations :

- Attention, seule la parcelle n°1448 est en zone constructible.
 - Attention, la parcelle n°1447 est en dehors de la carte communale.
 - Concernant l'assainissement, une pompe de relevage sera obligatoire (à la charge du propriétaire).
 - Le branchement en eau potable se fera au point 202 (à la charge du propriétaire).
 - L'accès est un chemin non goudronné et non déneigé.

Avis : Favorable en respectant les observations données.

- Permis de Construire :
 - MUDRY Gérald et CRUZ MERMY Adélaïde
Lieu-dit : « Les Choseaux »
Référence cadastrales : A 2709 P
Objet : Construction d'un chalet (118,36 m²)
Observation :
 - Taxe d'assainissement : 3075 €.
 - Taxe de branchement d'eau : 290 €
 - Un regard isother sera posé en limite de propriété (compteur d'eau) à la charge du propriétaire et réalisé par l'entreprise GIROD.
 - Le branchement se fera au regard 165.Avis : Favorable en respectant les observations données.
- Déclaration Préalable :
 - BOINNARD Maurice
Lieu-dit : « Les Croisettes »
Références cadastrales : B 3523
Objet : Création d'un escalier et ouverture d'une porte en façade (à la place d'une fenêtre).
Avis : Favorable en respectant les observations données.
 - TROMBERT Maxime
Lieu-dit : « Les Giraud »
Références cadastrales : B 100
Objet : Réhabilitation d'une remise
Avis : Favorable en respectant les observations données.
 - ROSSET Michel
Lieu-dit : « Plan de la Plagne »
Référence cadastrales : B 3358 – 3441 – 1265 – 1268 – 3439
Objet : Extension du niveau 1 et abaissement de la toiture d'une annexe (428,7 m²)
Observations :
 - Taxe d'assainissement (l'ancienne forge devient une pièce de moins de 40 m²) : 615 €Avis : Favorable en respectant les observations données.

4. Demande de M Gilles DELERCE (Le Sey) :

Mr Delerce Gilles demande à la commune de Seytroux l'autorisation de déplacer les réseaux EU et EP qui se situent au départ du chemin des Replats au village du Sey.
 Le conseil municipal accepte le tracé souhaité et précise que les travaux seront réalisés conjointement par les entreprises SDHD et GIROD TP.
 Les travaux réalisés sont à la charge de l'intéressé.

5. Point sur l'approvisionnement en plaquettes forestières :

Notre fournisseur de plaquette forestière n'est plus en mesure d'honorer son contrat.
 Un nouveau contrat a donc été établi avec la EURL Les Bois du Col, située à Châillon-sur-Cluses.

6. Point sur le dossier de la STEP :

Les appels d'offres pour la maîtrise d'oeuvre et les travaux de raccordement de la Step de Seytroux à la Step du Biot vont être lancés.

L'aide allouée sur ce projet par l'état, au titre de la DETR , est d'un montant de 465 256 Euro.

7. Point sur l'école :

La commune a touché un fond d'amorçage pour la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Pour la rentrée 2016, un PEDT (Projet Éducatif Territorial) doit être fait pour continuer à recevoir le fond d'aide.

Le dossier à remplir est très complexe.

Le vendredi 3 avril, un conseil d'école s'est tenu.

- Point sur les effectifs : 32 élèves inscrits et 1 élève arrivera en CE2 le 27 avril 2015.
- Réforme des rythmes scolaires : les effets sont pour le moment bénéfiques. Le travail est mieux réparti sur la semaine et l'emploi du temps est bien équilibré.
- Projets en cours ou à venir :
 - Ski alpin (MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2) : 3 séances début février.
 - Patin à Glace (CE1, CE2, CM1 et CM2) : 5 séances en décembre.
 - Sortie en raquettes (CE1, CE2, CM1 et CM2) : 1 séance en mars.
Lors de cette sortie, 4 enfants se sont présentés sans leur matériel. Pour les prochaines sorties, il est à espérer que tous seront équipés (trop d'enfants non équipés entraînera l'annulation de la sortie).
 - Sortie 'Contes de Fées' à Evian (MS, GS, CP et CE1) en avril.
 - Challenge scolaire autour du jeu d'échecs (CE1, CE2, CM1 et CM2) : 8 avril
 - Sortie avec un guide de l'ONF (MS, GS, CP et CE1).
 - Cycle de natation (MS, GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2) : du 2 au 19 juin
 - Découverte de la vie au Moyen-âge à l'Abbaye de St Jean d'Aulps (CE1, CE2, CM1 et CM2) : 21 mai
 - Sortie cyclisme / APER (CE1, CE2, CM1 et CM2) : 26 juin

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres projets pourront être ajoutés selon les moyens et opportunités.

- Certains parents ont oubliés les horaires pour récupérer leurs enfants :
Pour mémoire :
 - lundis, mardis, jeudis et vendredis : 11h45 le matin et 15h30 l'après-midi.
 - mercredis : 12h.
- Certains enfants ont un comportement excessif en classe ou dans la cour.
Il est rappelé aux parents la nécessité de sensibiliser leurs enfants à un changement général d'attitude pour qu'une meilleure ambiance de travail soit retrouvée.
De plus, dans ces conditions, toute sortie avec nuitée est exclue.

8. Demande de M Sébastien TRUCHOT (Les Terches) :

Mr Truchot Sébastien demande l'accord du CM pour acheter et réhabiliter un ancien bâtiment situé Sur les Terches en atelier de menuiserie.

Le CM donne son accord sous réserve de l'accord de la DDT.

9. Affaires diverses :

- Les travaux de réfection du toit de l'Eglise ont repris le 30 mars 2015 :
 - Ferblanterie.
 - Pose des ardoises.
 - Enduits sur les façades.
- Le CM accepte les avenants concernant le solde des travaux de la route forestière et des pistes à tracteur sur les montagnes des BOUTS et de CABORGE.
- Pour le renouvellement des locataires, c'est en cours de finalisation.
- Le panneau d'affichage qui sera mis au Point d'Apport Volontaire est en commande.

Prochain conseil municipal le 28 mai 2015 (à confirmer avec le Syane).

La réunion est clôturée à 22h.